



**Année :** 2019, 2020

**Lieu :** , Paris

## **Projet pédagogique, GHT et réseaux - FORMATION**

**Réf. :** FOFPP08B



### Compétences Visées

Mettre en oeuvre un projet unique de formation dans le cadre de la territorialisation de l'offre de formation.

# Objectifs, Contenus

## Identifier les principaux enjeux des GHT

- La définition du GHT et l'historique rapide des coopérations jusqu'à la loi HPST.
- Les textes de référence :
  - la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (article 107),
  - le décret n°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux Groupements Hospitaliers de Territoire.
- Le cadre législatif : différentes formes de coopérations existantes (GCS, GIP, GIE, etc) et leurs implications.
- Les GHT : réponse à un environnement contraint en termes de ressources humaines comme économiques.
- Les GHT : socle de la coopération territoriale, liens entre l'état de l'offre et des besoins de la population dans son bassin de vie.
- Les GHT : pilotage de projet autour de la mutualisation des moyens, le projet pédagogique partagé.

## Déterminer le périmètre de la structure de formation du GHT

- Les besoins territoriaux en formation initiale et continue : processus, outils de pilotage, d'organisation, de concertation et de communication relatifs à la coordination des IFSI/IFAS.
- La stratégie territoriale définie au regard des instances opérationnelles.
- La mise en oeuvre d'un organigramme de la gouvernance du GHT.

## Clarifier les impacts de la loi du système de santé sur la mission et le rôle de l'encadrement

- La démarche d'intégration : création de liens et collaboration, notion de partie prenante.
- Les missions : au regard de qui ? de quoi ?
- La formation professionnelle des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants en vue de leur insertion sociale et professionnelle.
- Le programme de formation en vigueur.
- Les situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation adaptées au référentiel de formation et aux projets pédagogiques existants.
- Les formes de transmissions multiples en vue des situations pédagogiques diversifiées.
- L'accès aux connaissances et aux savoirs tout au long du parcours de formation.

## Mettre en oeuvre le projet unique de formation : son périmètre

- Le projet unique de formation.
- Le cadre législatif dans ses aspects prescriptifs : programme de formation dans son contenu décliné en compétences, dans ses attendus vis-à-vis du futur professionnel.
- La construction du parcours de formation avec l'alternance, les objectifs de professionnalisation.
- L'actualisation sur les orientations générales :
  - la finalité du projet territorial avec le système qualité et gestion des risques,
  - les documents communs : objets et process de mutualisation,
  - les postulats de l'équipe,
  - les missions spécifiques des IFSI, IFAS,
  - les valeurs professionnelles,
  - les principes pédagogiques.
- La détermination des différents éléments de contenu :
  - les objectifs de la formation,
  - les outils collaboratifs,
  - les différents intervenants : rôle et missions de chaque acteur.
- Les orientations du projet pédagogique avec les projets thématiques : initiation à la recherche, relation d'aide, démarche diagnostique...

## Créer une dynamique d'équipe

- La clarification des postures de coopération et de collaboration des formateurs.
- Le positionnement en tant que professionnel :
  - la clarification identitaire,
  - les dimensions déontologiques,
  - les motivations au travail,
  - la veille professionnelle et scientifique.
- Le positionnement en tant que pédagogue :
  - le face à face pédagogique, le suivi pédagogique,
  - l'accompagnement des étudiants/élèves,
  - les apprentissages en situations de travail.
- Le positionnement en tant que garant du cadre administratif :
  - la responsabilité,
  - la confidentialité,
  - la rigueur.
- Le positionnement en tant que professionnel d'une institution :
  - la transversalité dans les relations,
  - les circuits et outils de communication
  - la production d'outils spécifiques à l'encadrement.
- Le partenariat dans sa définition : association d'actions coopératives fondées sur un engagement et impliquées par un objet commun dont les critères sont la durée et l'aspect relationnel.
- Le partenariat dans ses trois conditions et dans son organisation :
  - le choix ou l'obligation de fonctionner ensemble,
  - le volontariat choisi ou « d'intérêt »,
  - l'objectif commun.
- La finalité du partenariat :
  - le changement de conception des rôles,
  - la pratique en construction permanente.

## Personnes concernées

Direction d'IFSI ou d'école paramédicale et leur équipe.

2019

### Durée

**3 jours**

» du 25/03/2019 au 27/03/2019

### Intervenant

**NOËL-HUREAUX Élisabeth**

- Maître de conférence, Paris 13
- Docteur en Sciences de l'Éducation
- [Voir son profil LinkedIn](#)

### Prix

**1 050 €**

2020

### Intervenant

**NOËL-HUREAUX Élisabeth**

- Maître de conférence, Paris 13
- Docteur en Sciences de l'Éducation
- [Voir son profil LinkedIn](#)

### Prix

**1 050 €**

## Valeur ajoutée de la formation

La formation met en oeuvre une analyse et un diagnostic de l'existant au regard du fonctionnement des équipes pédagogiques dans la mise en oeuvre du projet pédagogique d'année. Échanges de pratiques sur les activités du formateur.

## À noter

Voir aussi :

- [Projet de soins de territoire](#)
- [Démarche qualité en IFSI](#)
- [Certification des IFSI](#)